

**FINANCES**

# Décision modificative n°3 du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

1 DOCUMENT - Publié le 24 novembre 2022

**CIAS**  
Communauté Intercommunale d'Agglomération de Soins à Domicile

**DÉLIBÉRATION**  
N° 003 Année 2022  
Date de vote : 28 NOV. 2022  
Président : 28 NOV. 2022  
Vice-président : 28 NOV. 2022

**FINANCES**  
Délibération modificative n°3 du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile de CIAS Grand Lac

Motivés la vaine présomption induisant que suite à l'effectif des résultats de fonctionnement 2021 du service de soins infirmiers à domicile, il conviendrait de prendre la décision modificative suivante.

**Section de fonctionnement :**

REVENUS	
001 - Résultat de fonctionnement reporté	+57 000,00 €
TOTAL COMPTES 001	+57 000,00 €
0413 - Remboursement sur récépissé soins département non médical	+50 000,00 €
TOTAL COMPTES 0413	+50 000,00 €
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>+107 000,00 €</b>
DEPENSES	
04111 - Rémunération principale	+90 000,00 €
TOTAL COMPTES 0411	+90 000,00 €
0415 - Déplacements aux prestations d'application	+17 000,00 €
TOTAL COMPTES 0415	+17 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>+107 000,00 €</b>

**Section d'investissement :**

REVENUS	
2282 - Revenus affectés à l'investissement	+122 963,57 €
TOTAL COMPTES 22	+122 963,57 €
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>+122 963,57 €</b>
DEPENSES	
2182 - Intérêt de transport	+122 963,57 €

Le texte de la délibération est accessible en ligne sur le site de l'Agence régionale de santé de la région Île-de-France. Le document est également accessible en ligne sur le site de l'Agence régionale de santé de la région Île-de-France. Le document est également accessible en ligne sur le site de l'Agence régionale de santé de la région Île-de-France.



**SKM\_C450I22112817270**

**TÉLÉCHARGER** | (PDF, 108,2 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.